

IDENTIFIER LES ENJEUX DE LA LA REP PMCB

Démarrage opérationnel : le 1er mai 2023 !

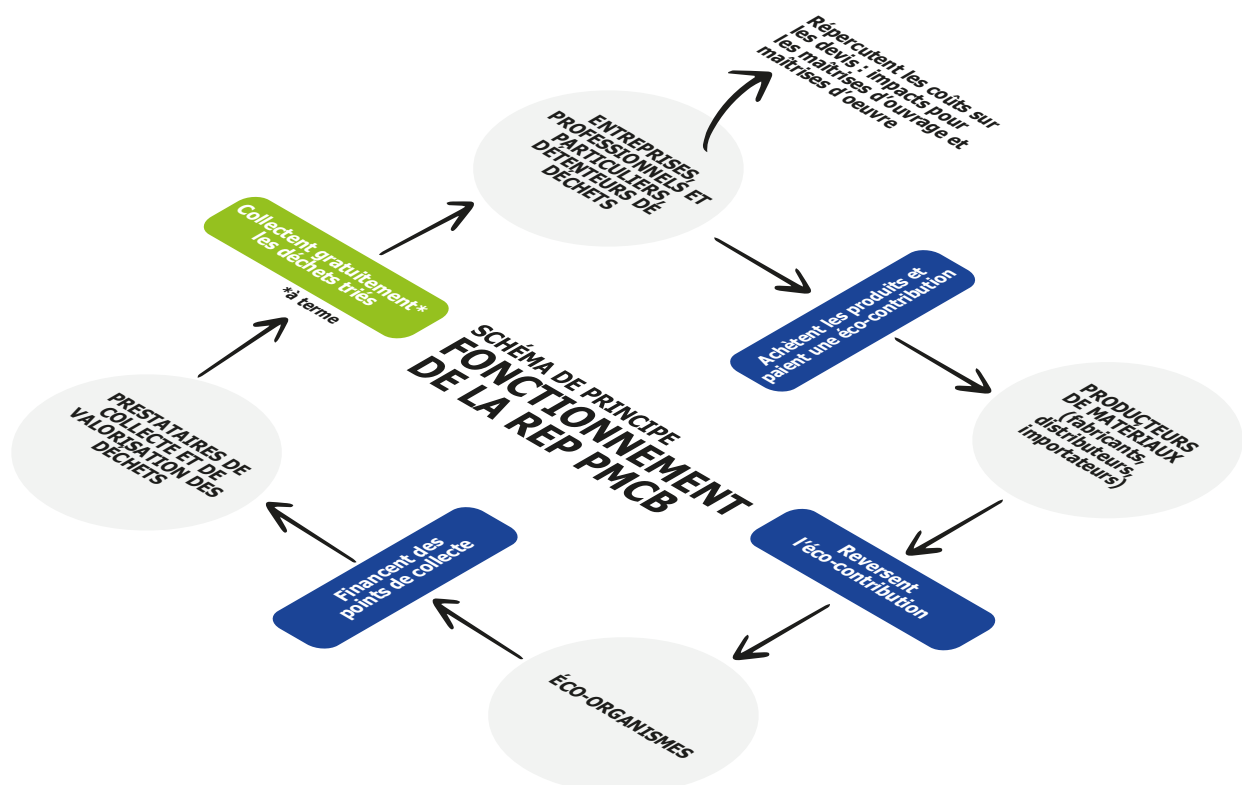
Issue de la loi AGECE, la Responsabilité Élargie du Producteur (REP) pour les Produits et Matériaux de Construction du secteur du Bâtiment (PMCB) impose aux producteurs de produits, ou de matériaux du bâtiment, de financer ou d'organiser la prévention et la gestion des déchets issus de leurs produits et matériaux en fin de vie, notamment via les éco-contributions.

IMPACTS ET OPPORTUNITÉS POUR LES ACTEURS DU BÂTIMENT

- Reprise sans frais des déchets issus des chantiers du bâtiment collectés séparément.
- Développement d'un maillage territorial de points de reprise des déchets dense sur le territoire national.
- Mise en place d'éco-contributions sur tous les produits et matériaux de construction à destination des chantiers du bâtiment pour financer la reprise sans frais des déchets triés à la source.
- Réduction de l'impact environnemental des chantiers.
- ...

QUI EST CONCERNÉ PAR CETTE NOUVELLE FILIÈRE ?

Tous les acteurs du bâtiment :
MOA, MOE, entreprises, artisans,
producteurs, gestionnaires de
déchets...



IDENTIFIER LES ENJEUX DE LA LA REP PMCB

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

- Appréhender le contexte réglementaire en lien avec la gestion des déchets du Bâtiment,
- Découvrir les principaux enjeux de la REP PMCB.

PROGRAMME

Se préparer à la REP PMCB

- Présentation du contexte réglementaire (loi AGEC, décrets, etc.),
- Présentation approfondie de la REP PMCB : textes de références, enjeux et objectifs, structuration, déploiement opérationnel, progressivité (évolution des critères de reprise sans frais, maillage territoriale, ...), etc,
- Sensibilisation aux enjeux de la REP PMCB pour les activités de l'entreprise.

MODALITÉS

- **Modalités pédagogiques** : ateliers et exposés.
- **Modalités d'évaluation des acquis** : quiz de fin de formation.

DURÉE

0,5 jour | 3,5 heures

LIEU

Réalisation en intra ou inter-entreprises

PRÉREQUIS

Aucun

PUBLIC

- Maîtrise d'Ouvrage
- Maîtrise d'Oeuvre
- Entreprises travaux
- Gestionnaires de déchets
-

PARTICIPANTS

8 maximum par session

TARIFS

Inter-entreprises : 450€ HT / participant.
Intra-entreprise : nous consulter.

VOUS SOUHAITEZ BÉNÉFICIER DE CETTE FORMATION ?

Agyre est certifié Qualiopi pour ses actions de formation.

Notre formation "Identifier les enjeux de la REP PMCB" est proposée en intra et en inter-entreprises. Dans le cadre d'une session intra-entreprise, n'hésitez pas à nous contacter afin que nous concevions, ensemble, un programme sur mesure, adapté à vos besoins, à vos enjeux et au contexte de votre entreprise.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Votre situation nécessite un aménagement des conditions d'accueil ou de modalités pédagogiques spécifiques ? Vous avez des interrogations quant au financement et à la prise en charge de la formation ?

Contactez-nous : formation@agyre.com